

**Services Techniques / Pôle Espaces Publics**

N/Réf. : SC/SR/VC/FD/24/AUT/232

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation

Occupation du Domaine public – repas place Carnot

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE par la présente,**

**Le Piknik– 22 esplanade de la Folatière - 38300 BOURGOIN-JALLIEU :**

A occuper le domaine public pour une animation yoga / apéro pique-nique :

**Le mercredi 25 septembre 2024**

**Parc des Lilattes**

- La manifestation est prévue pour environ 30 personnes
- L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres.
- Les véhicules stationneront sur les parkings avoisinants.

Le permissionnaire sera tenu de s'acquitter des redevances calculées en fonction de la surface et des linéaires relevés contradictoirement. Un avis de somme à payer lui sera envoyé par la Trésorerie Principale de Bourgoin-Jallieu. Les tarifs appliqués sont référencés dans la décision de voirie DC 2018-176.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 18 septembre 2024



Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts